



Tous et toutes solidaires pour la défense des retraites et du service public de la justice en 2020 !

Face à un gouvernement qui tente de diviser le pays en opposant les statuts professionnels et les générations et qui reste sourd aux revendications de tous bords et notamment à celles et ceux qui font fonctionner le service public de la justice, l'intersyndicale justice appelle l'ensemble des professionnels à participer aux mouvements de grève à partir du 6 janvier et aux manifestations interprofessionnelles du 9 janvier 2020.

Nous nous opposons à un projet de réforme des retraites qui :

- n'a plus rien d'universel , va au contraire fracturer un peu plus les solidarités et ouvrir la voie aux régimes privés ;
- sera source d'inégalités entre générations, le gouvernement tentant d'acheter le soutien des plus de 44 ans contre le sacrifice des plus jeunes ;
- est injuste puisque le taux de cotisation dégressif conduira à faire peser la charge la plus lourde des cotisations sur les revenus les plus bas;
- empêchera, par le système de retraite par points, dont la valeur de service n'est pas garantie, chacun d'entre nous de savoir ce qu'il percevra réellement au moment de partir et contraindra peu à peu à se tourner vers des compléments de retraite individuelle;
- asphyxiera les cabinets d'avocats par la hausse des cotisations retraite, notamment ceux qui acceptent de participer au service public de la justice pour une rétribution dérisoire au titre de l'aide juridictionnelle;

- pénalisera inévitablement les fonctionnaires par la prise en compte de l'ensemble de leur carrière dans le calcul de la pension de retraite.

Au-delà de cette question, nous manifestons notre colère face à des réformes successives qui ne font que dégrader les conditions de travail de tous les professionnels et le fonctionnement du service public de la justice au détriment des justiciables et ce en l'absence de toute concertation avec les organisations représentatives et avec la société civile.

C'est pourquoi nous appelons tous les professionnels de justice à participer aux mouvements de grève à compter du 6 janvier et aux manifestations interprofessionnelles qui se dérouleront partout en France le 9 janvier 2020.

Par-delà les différences de nos statuts et de nos exercices, notre combat pour la défense du service public de la justice et le droit à une retraite fiable, digne et solidaire est le même!

Signataires :

**SAF, SM, CGT-PJJ, CGT Insertion-Probation, CGT des chancelleries et services judiciaires, SNPESPJJ/
FSU, SNEPAP/FSU, Solidaires Justice**